

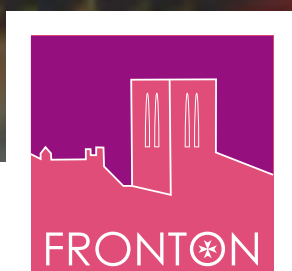
Nov-Déc 2015

Numéro

Fronton, notre Ville

Journal municipal d'informations

10



www.mairie-fronton.fr



Mesdames , Messieurs,
Chers Frontonnais,

Sur ces derniers mois, entre la fin d'un été torride et un sublime été indien, notre ville a connu des beaux moments de partage.
Même si l'entrée dans l'hiver aura été marquée par les tragédies du 13 novembre, la vie continue et nous devons nous préparer à un hiver budgétaire rigoureux.

Les belles journées ont été propices à de nombreuses et nouvelles manifestations. Bien sûr le fait marquant pour la vie de la ville et de ses quartiers aura été la première édition des Olympiades Frontonnaises. Partie de la feuille blanche, les organisateurs totalement dévoués, les associations généreusement impliquées et les nombreux frontonnais participants ont atteint leur objectif au delà des espérances de tous. Ce fut et cela devra rester, un grand moment de joie et de partage entre des personnes que le quotidien, de nos vies agitées, éloigne. Bravo à vous tous et à l'année prochaine.

Après Le premier bal des vendanges des vigneron swingueurs, nous avons accueilli la première édition du salon du mariage. Dès lors, cet événement suivra l'incontournable défilé de mode des talentueux : Daniel Dall'armi et Valérie Lochon Eddalal.
Et enfin, comment ne pas souligner le beau projet d'Ali Ziouani, qui presque seul, a eu l'énergie et l'audace de réaliser une très belle soirée de saut à la perche avec les champions Romain Mesnil et Thierry Vigneron.

Pour vous encourager à vivre ces nombreux moments de la vie locale, nous travaillons ardemment à améliorer notre communication, complémentaire de notre agenda trimestriel papier, avec les réseaux sociaux, une lettre d'information par courriel et maintenant le panneau d'affichage rue de la République.

Au delà de ces moments festifs, notre ville doit réaliser de nombreux travaux et faire face aux enjeux dans la rigueur des prochains mois d'hiver.

Nous commencerons par nous compter avec un nouveau recensement dirigé par la baguette experte d'Alain Combaldieu. Nous aurons à clôturer la modification du PLU pour corriger les effets de la suppression du COS (Coefficient d'Occupation du Sol) des dernières lois d'urbanisme. Et, dans le même temps, nous débattrons avec vous des enjeux de la révision du PLU lors de réunions publiques.

Mais surtout, avec le conseil municipal, nous aurons la lourde tâche de définir un nouveau budget 2016 avec des contraintes de finances publiques rarement rencontrées par les communes. Nous avons longuement abordé ce sujet lors de notre réunion publique du 17 septembre dernier.

Pour partager, tous ces points et d'autres, je suis heureux de vous annoncer la mise en « place de réunions de quartier » avec le bureau municipal. Nous commencerons le mercredi 16 décembre prochain avec Codeval (vainqueur des Olympiades 2015).

Je ne peux pas taire le terrible 13 novembre dernier. Notre pays, pour l'essentiel, notre jeunesse dans sa diversité, ont été les cibles de l'obscurantisme religieux. Ces fanatiques ont déclaré la guerre à la France car elle incarne tout ce qu'ils exècrent : la Liberté.

Vous avez été nombreux à vous unir devant le Fronton de la mairie sous les drapeaux en berne pour rendre hommage aux défunts et suivre l'invitation du général de Gaulle «Il faut qu'il y ait un idéal, il faut qu'il y ait une espérance, Il faut que quelque part, brille et brule, la flamme de la résistance française»

Enfin, je suis heureux de vous inviter aux vœux des frontonnais le vendredi 8 janvier 2016 à la salle Gérard Philippe.

D'ici là, avec le conseil municipal, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Hugo CAVAGNAC



Fronton, notre ville
Magazine d'informations
municipales de la Mairie
de Fronton
05 62 79 92 10
contact@mairie-fronton.fr
www.mairie-fronton.fr

Directeur de la publication
Hugo Cavagnac

Responsables de la publication
Guy Cazoria, Lydie Bernardie

Conception, réalisation
Lydie Bernardie

Photos
Guy Cazoria, Lydie Bernardie,
Angélique Caliman (Club Photo)

Impression
Vizion Publicité
Fronton
Imprimé sur papier PEFC
(Programme de
reconnaissance des
certifications forestières)

Fronton en images

P.4 - 5

Informations municipales

P.6 - 11

- Baisse des dotations à Fronton - Réunions de quartier - Ma Commune a du cœur
- Nouvel accueil de la Mairie - Brèves
- Recensements

Vie économique

P.12 - 13

- Réorganisation du marché de plein vent - Marché de Noël 2015
- Ouverture de nouveaux commerces

Développement durable

P.14

- Travaux d'été à l'école Jean de La Fontaine - Ne jeter plus les lingettes dans les WC !

Urbanisme

P.15 - 16

- PLU : modification n°2 et les objectifs du PADD
- Nouvelle école élémentaire : suivi des travaux

Vie culturelle

P.17 - 18

- La culture à Fronton : richesse et diversité
- L'Automnale des Arts : édition 2015

Vie associative

P.19 - 20

- Le Forum des Associations - Qui seront les prochains Ambassadeurs Frontonnais ?
- Perche Adrénaline, retour avec Ali Ziouani

Vie intergénérationnelle

P.21 - 22

- Noël approche pour nos petits Frontonnais
- Aide à la Complémentaire Santé - Séjour ANCV - Le Noël de nos Séniors

Intercommunalité

P.23 - 24

- Le Château de Capdeville a fait sa rentrée !
- CCF News - Quels déchets dois-je jeter dans mon BAC Jaune ?

Notre patrimoine

P.25 - 26

Expressions politiques

P.27



1. Les 1^{ères} Olympiades Frontonnaises
2. Saveurs et Senteurs 2015

3. Festival Musique en Vignes
4. Challenge de l'Andalou - course cycliste

5. Fronton Retraite Active, démonstration de country
6. Le Goujon Frontonnais

1. Course contre la montre
2. Tournoi national de Tennis de Table
3. Forum des associations
4. Vernissage Jeunes Talents et Création
5. Foulée de la Négrette
6. Soirée dédicace Jérôme Leroy
7. Soirée jeux Halloweenesque
8. Bal des Vendanges 2015



Commune, un patrimoine en danger !

Au sein de l'AMF, les maires de toutes sensibilités, de villes de toutes importances, sont réunis et unis pour défendre les intérêts des communes.

Le 19 septembre dernier a eu lieu une mobilisation nationale pour protéger les communes face au double risque ; le risque d'asphyxie financière avec la baisse brutale des dotations de l'Etat et le risque de dévitalisation avec un transfert trop massif des compétences vers les communautés de communes. Le mouvement fut très suivi par les communes dans sa grande globalité.

Au cours de cette réunion publique, nous avons exposé les enjeux nationaux et locaux, et proposé des solutions locales. Nous vous proposons une synthèse des propos :

« Enjeux Nationaux » :

Ces chiffres sont connus mais ils doivent sans cesse être rappelés. Les dépenses publiques sont le fait de l'Etat (33%), de la sécurité sociale (47%) et des collectivités territoriales (21% seulement). La dette publique est du fait de l'Etat (80%), de la sécurité sociale (10%) et des collectivités (10%) dont seulement 4% pour les communes. Contrairement aux communes qui doivent présenter des budgets en équilibre (recettes/dépenses), l'Etat réalise des déficits depuis près de 40 ans.

Enjeux locaux :

Les ratios financiers de Fronton sont bons depuis des années. Nous réalisons la prouesse d'assumer les nombreux investissements d'une ville centre dans le Frontonnais avec des ressources fiscales limitées. Cette délicate gestion est le fruit de toutes les attentions pour chaque dépense.

Contrairement aux critiques envers les collectivités, parfois justes pour certaines, notre masse salariale est maîtrisée. Elle représente 42% de notre budget de fonctionnement quand les communes voisines et de tailles équivalentes sont à plus de 50%. Nous avons encore réduit les dépenses de fonctionnement en 2014 de 2,4% avec la renégociation de nombreux contrats avec nos fournisseurs. Notre niveau d'endettement était conforme à la strate pour anticiper le financement de la nouvelle école.

Par contre, nous souffrons d'un handicap majeur, nous ne possédons pas de ressources fiscales importantes en provenance des entreprises, des activités économiques comme certaines villes qui sont proches des villes ou des axes de transport. Nos ressources sont dépendantes des dotations de l'Etat (30% de nos ressources) et des impôts locaux (près de 50% de nos ressources) dont essentiellement l'impôt des ménages.

Nous avons illustré notre faiblesse fiscale par comparaison avec des communes voisines qui ont la chance de bénéficier d'impôt économique.

Enfin, la gageure est de financer nos charges de centralité



avec ses faibles ressources : équipements sportifs liés au lycée, collège, infrastructures culturelles (médiathèque, cinéma).

Baisse des dotations de l'Etat.

Les dotations de l'Etat aux communes sont apparues avec la phase de décentralisation des années 80. L'Etat ne finançant plus directement les équipements publics comme les écoles, il a versé des dotations aux communes pour compenser le transfert.

Le gouvernement a décidé, après les élections municipales, de baisser brutalement ces dotations (- 30%). Cette décision a mis à mal les plans de financement des communes qui doivent revoir leur politique fiscale et leurs projets d'investissement.

Pour Fronton, la baisse des dotations cumulées sur le mandat (2014-2020) est de l'ordre de 1 700 000€. Sur le mandat, c'est l'équivalent de 20 ans de subventions aux associations, d'une nouvelle école maternelle, en fait presque la perte de 10 millions de capacité d'emprunt pour investir. Tout le monde mesure ce que représente la perte de 30% de revenus dans un foyer : le montant du loyer, la mensualité du crédit habitat ou la perte de l'épargne pour financer les imprévus ou la scolarité des enfants.

Les communes et Fronton sont face au défi et aux choix : arrêter les investissements, diminuer l'offre des services aux publics (très différents des services publics), augmenter les tarifs, les impôts et limiter le potentiel de construction dans le futur PLU compte tenu des grandes difficultés à financer les voiries, les réseaux et les écoles qui découlent de la croissance démographique.

Solutions :

Les maires savent qu'il est nécessaire que tous participent à la réduction des déficits publics. C'est une responsabilité collective. Mais nous avons demandé au gouvernement que la baisse des dotations soit moins importante, moins rapide et répartie plus justement en fonction des richesses différentes des communes.

Les épargnes des communes s'effondrent. De nombreuses collectivités devront prochainement faire face à de graves difficultés financières. Les collectivités ont diminué de près 13% leurs investissements en 2014 ce qui n'est jamais arrivé dans l'histoire des communes. Les incidences sur l'économie sont directes avec une baisse des travaux publics sans précédent.

A Fronton, en dehors des investissements incontournables comme la future école élémentaires et le respect des normes d'accessibilité handicap, notre capacité d'investissement est compromise lourdement et durablement.

Il existe des enjeux intercommunaux pour favoriser la mutualisation, limiter nos investissements et nos actions communes quand c'est moins cher et mieux de le faire ensemble.

Bien sur, nous devons favoriser la solidarité des communes, en mettant en place une fiscalité professionnelle unique (FPU) afin de créer des ressources communes pour des projets communs comme une cuisine centrale intercommunale pour les écoles notamment.

Nationalement, l'AMF a demandé un arrêt des normes dispendieuses. Et plus clairement, les maires de France s'opposent au « transfert d'impopularité fiscale », un transfert des impôts nationaux vers les impôts locaux. »

Réunions de quartier

« Je me suis engagé, avec les élus qui m'entourent, à vous informer régulièrement et à vous donner la parole. Par la newsletter, l'application Facebook, les bulletins municipaux, les réunions publiques, les rencontres individuelles nous essayons au mieux de venir vers vous.

Aujourd'hui, je vous propose de venir à nous, de faire le chemin inverse en rencontrant les élus du bureau municipal et les élus de votre quartier à l'occasion de « réunions de quartier » ». Hugo Cavagnac

Nous avons retenu les 14 quartiers des Olympiades et programmé des rencontres en fin de journée, à 18h30, dans la salle du Préau des Chevaliers de Malte.

Ces réunions seront rappelées mais dès à présent vous pouvez les noter :

Quartier	Date	Quartier	Date
Codeval	16/12/2015	Pourradel	13/04/2016
Centre-Ville	22/01/2016	Nizézius	11/05/2016
Marronniers	05/02/2016	Pierrès	27/05/2016
Grand Caillol	17/02/2016	Standinats	10/06/2016
Jean Bouin	11/03/2016	Rastel	24/06/2016
Cransac	25/03/2016	La Guinguette	16/09/2016
Buguet	06/04/2016	Boujac	05/10/2016

Ma Commune a du coeur, Fronton obtient 1

Fabrice Gargale, vous êtes conseiller délégué municipal en charge de la sécurité et de l'accessibilité, pouvez-vous nous parler du Label « Ma Commune a du coeur » ? Quel est son objectif ?

Sous l'égide de l'association RMC-BFM, le Label « Ma Commune a du Cœur » valorise les bonnes pratiques locales en matière de prévention des accidents cardiaques. Son objectif est d'inciter les communes et intercommunalités à s'engager sur cette cause de santé publique pour faire baisser

le nombre de décès par arrêt cardiaque extrahospitalier en France. Aujourd'hui, en effet, plus de 50 000 personnes meurent chaque année d'un arrêt cardiaque en France. Le taux de survie atteint 7%. A Amsterdam, 40% des victimes sont sauvées grâce à une meilleure politique de prévention : formation obligatoire de la population aux gestes de premiers secours, installation généralisée de défibrillateurs dans les lieux recevant du public...

Le Label met donc en avant les collectivités locales les plus engagées en matière de formation de la population, d'installation de défibrillateurs cardiaques, leur localisation, leur accessibilité, l'information des habitants, la communication autour des bons réflexes...



Quel est l'intérêt d'équiper la police municipale ?

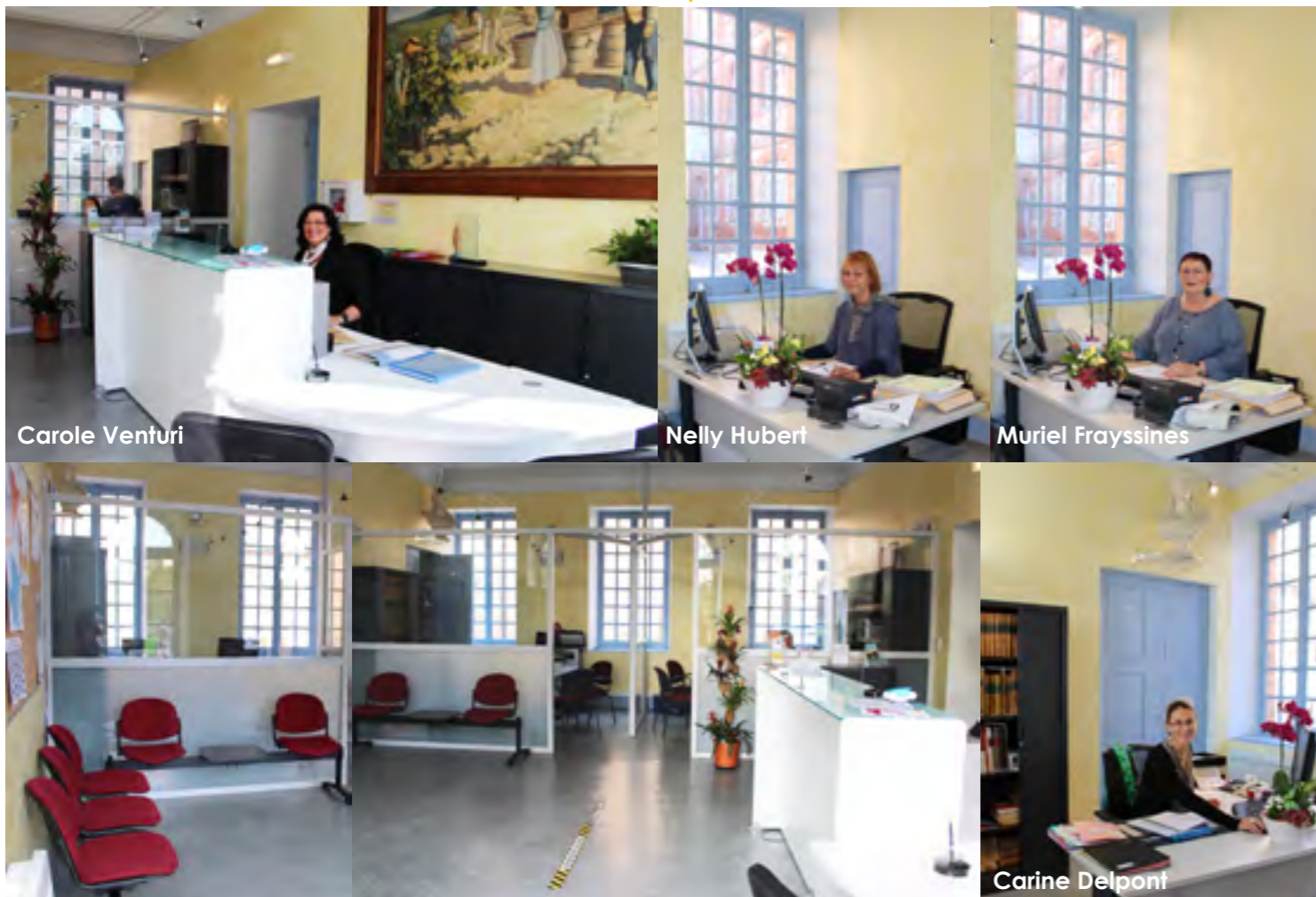
Un accord a été passé entre le SAMU et la police municipale de Fronton. Dès que le SAMU reçoit un appel d'urgence, la PM est prévenue pour qu'elle intervienne avant l'arrivée des urgentistes. La défibrillation devant, idéalement, être effectuée dans les cinq premières minutes suivant l'accident puisque les chances de survie diminuent de 10% chaque minute. Cette rapidité d'intervention a déjà fait ses preuves lors de l'accident en février dernier rue Pierre Contrasty.

Les agents de la police municipale, arrivés les premiers sur place, avait pu faire repartir l'activité cardiaque de la victime, grâce au DAE, afin qu'elle soit transportée à l'hôpital de Toulouse.

Avez-vous prévu d'installer des DAE supplémentaires ?

Oui, nous prévoyons l'achat d'un cinquième Défibrillateur Automatisé Externe. Nous communiquerons son emplacement dès que possible. Par ailleurs, j'invite tous nos lecteurs à se former au diplôme de Prévention et Secours Civiques (PSC). Vous pouvez le passer via l'Association des Dauphins du Frontonnais (www.dauphinsdufrontonnais.fr) et à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Fronton (www.udsp31.fr).

L'accueil de la Mairie fait peau neuve !



Depuis le 14 octobre dernier, l'accueil de la Mairie a été déplacé dans l'ancienne salle du Conseil Municipal, repensé pour un espace plus grand et plus convivial avec :

- une **salle d'attente**,
- un **guichet d'accueil central** destiné à l'information et à l'orientation dans les démarches des administrés, mais aussi au traitement de tous les dossiers tels que : permis de conduire, cartes grises, transports, etc.
- **deux bureaux isolés pour plus de confidentialité** :
 - ÉTAT-CIVIL : naissance, mariage, décès, délivrance des actes,
 - PASSEPORT : rendez-vous passeports biométriques.
 Ils seront également destinés à recevoir les dossiers courants (cartes d'identité, recensement militaire, inscriptions sur les listes électorales, attestations d'accueil, restauration scolaire...)
- **une boîte aux lettres intérieure** a également été mise en place pour glisser vos paiements pour la cantine scolaire et pour LEC (Centre de loisirs, ALAE), sans attente.

Nous vous rappelons que Carine Delpont, Nelly Hubert, Carole Venturi et Muriel Frayssines (photos ci-dessus) vous accueillent le :

Lundi, Mercredi, Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, et,
Mardi, Jeudi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h30.

Les pigeons dans la ville

Au regard l'arrêté du 30 juin 2015, ces oiseaux sont désormais inattaquables.

Depuis de nombreuses années les pigeons ont investi les villes et se rassemblent sur de nombreux bâtiments. Fronton ne fait pas exception à la règle même si, avec le concours de l'Association Communale de Chasse, cette prolifération a pu être jusqu'à présent canalisée par des battues autorisées par arrêté municipal ou des captures à l'aide de cage. Il faut savoir que dans l'annexe « Haute-Garonne » à l'arrêté du 30 juin 2015 pris pour l'application de l'article R. 427-6 du code de l'environnement fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces d'animaux classées nuisibles, le pigeon ne figure pas. **Le pigeon de clocher est donc un animal domestique revenu à l'état sauvage.** Au regard de cet arrêté et devant la pression des

associations de défense, **toutes actions de battue portées par la commune sont stoppées et les cages posées dans les édifices publics enlevées.**



Toutefois, le problème des dégradations matérielles et des souillures des espaces publics et privés reste entier. **La commune recherche de nouvelles solutions pour limiter cette population** mais, dès à présent, **il est demandé aux habitants, conformément au règlement sanitaire départemental, de ne pas nourrir les pigeons qui engendre une explosion démographique** et, dans la mesure du possible, de les éloigner des habitations en plaçant des dispositifs destinés à éviter qu'ils se posent ou se nichent et en fermant l'accès aux dépendances inutilisées.

Késako ?



N'hésitez pas à vous déplacer en vélo, des barrières (ci-dessus) sont à votre disposition sur le parvis face à la Mairie et à côté du Préau des Chevaliers de Malte. De plus, vous avez également des porte-vélos près de l'école Balochan et à côté de l'abribus (Mairie). Enfin, un autre sera installé prochainement à l'entrée de la Halle de Fronton.

Elections régionales des 6 et 13 décembre 2015



Le **Bureau de vote n°1 centralisateur** a été transféré > Rue des Chevaliers de Malte (au Préau rénové derrière la mairie)

Les bureaux 2 et 4 restent inchangés > Ecole élémentaire Jean de La Fontaine

Le bureau 3 reste également inchangé > Salle des Aînés



En partenariat avec la commune de Fronton, l'Insee organise du 21 janvier au 20 février 2016 le recensement de la population.

Au niveau national, le recensement fournit des statistiques finement localisées sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, déplacements quotidiens, etc.). Il a un impact sur 350 articles de lois ou de codes. Il apporte également des informations sur les logements. **Le recensement est une photographie régulière des territoires qui reflète fidèlement les réalités.** Il permet de mesurer les évolutions démographiques et les mutations de la société, facilitant ainsi la mise en œuvre de politiques prospectives.

Au niveau local, **le recensement est utile à tous car des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget de la commune** : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, etc... De même, ouvrir une crèche, installer un commerce,

construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...).

En bref, **le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population.** C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

La sécurité des données collectées : seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à **aucun contrôle administratif ou fiscal**. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, **toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel, à l'anonymat et à la confidentialité.**

Recensement citoyen



Dans le cadre du parcours citoyen, **le recensement est une formalité obligatoire pour tous les jeunes (garçons et filles) de nationalité française, âgés de 16 ans.** Ce recensement déclenche l'inscription à la Journée

Défense et Citoyenneté à laquelle ils sont tenus de se présenter. Les données issues du recensement facilitent aussi leur inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Quand se faire recenser ?

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Une régularisation peut être effectuée jusqu'à l'âge de 25 ans.

Quelle démarche ?

Se présenter à la mairie munie des pièces suivantes :

- la carte d'identité ou le passeport en cours de validité
- le livret de famille
- un justificatif de domicile

Une attestation de recensement est délivrée à l'issue de la démarche.

Ce document est obligatoire pour s'inscrire à tout concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique (Baccalauréat, Permis de conduire).

La mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez.



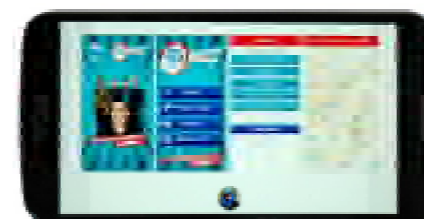
Une toute nouvelle application mobile pour la Journée Défense et Citoyenneté

Afin de renforcer l'accompagnement des 780 000 jeunes qui effectuent chaque année leur Journée Défense et Citoyenneté (JDC), la direction du service national du ministère de la Défense lance une toute nouvelle application pour Smartphone qui facilite leurs démarches et leur donne des informations utiles relatives à cette journée.

Téléchargeable gratuitement sur Apple Store et sur Android, l'application propose de nombreuses fonctionnalités.

Les jeunes convoqués en JDC peuvent désormais :

- Géo-localiser leur site de JDC via Google Map, préparer leur itinéraire et calculer leur temps de trajet ;
- Retrouver toutes les informations pratiques sur la JDC et son déroulement (adresse, horaires, pièces à fournir, programme de la Journée...);
- Prendre contact plus facilement avec les Centres du service national dont ils relèvent, afin de traiter les demandes particulières (demande de changement de date de convocation, situation de handicap...);
- Obtenir plus d'informations sur les opportunités de carrières au sein des armées et de la gendarmerie, sur le service civique ou les missions locales.



Les jeunes ne possédant pas de smart phone ont toujours la possibilité d'entreprendre leurs démarches de manière « classique » (réception de la convocation détaillée et contact téléphonique avec les centres du service national).

Le développement de cette application s'inscrit dans le cadre de la modernisation de l'action publique, visant à utiliser davantage les outils numériques, dans la relation entre l'administration et les usagers.

La direction du service national dépend du secrétariat général pour l'administration du ministère de la Défense et met en œuvre la politique du lien entre les forces armées et la Nation.

Le parcours de citoyenneté qu'elle fédère comprend trois étapes : l'enseignement sur la défense, délivré lors de la scolarité en classes de 3^{ème} et de 1^{ère}, le recensement citoyen, démarche civique obligatoire à effectuer à partir de 16 ans par les jeunes Français auprès de leurs mairies de résidence, et la JDC.

Plus d'informations sur le lien suivant : www.defense.gouv.fr/jdc

Réorganisation du marché de plein vent



Comme la plupart d'entre vous ont pu le remarquer, la réorganisation du marché de plein vent prend forme petit à petit et sera finalisée au 31 décembre prochain.

Une commission, composée de 5 abonnés, 1 commerçant (situé Rue de la République), Karine Delapierre, membre

de l'Association des Commerçants de Fronton (ACAPLA) et 3 élus, Monsieur Fabrice Marelo, Madame Marie-Ange Soriano et Monsieur David Relats, a été créée.

Elle a en charge l'étude et le choix des nouveaux abonnés – environ 20 demandes d'inscription ont été faites depuis janvier, ce qui prouve bien l'attractivité de notre marché – ainsi que la création d'un nouveau règlement.

Aujourd'hui, le marché de Fronton compte environ 70 abonnés qui permettent une pérennisation sur l'année. Et s'ajoute à cela, environ 10 à 20 volants.

Cette réorganisation n'a pu se faire sans la grande participation et implication des exposants. Les abonnés se regroupent vers la Halle et les vendeurs de plants, qui ne viennent que quelques mois par an, seront regroupés sur l'esplanade Marcorelle. Les allées seront plus larges ce qui permettra plus d'aération et surtout un passage facilité pour les secours en cas d'intervention.

Le marché est un point fort de l'attractivité de Fronton, il faut le préserver et l'améliorer.

Le Marché de Noël voit grand !

Nés en Allemagne et en Alsace, les marchés de Noël se sont répandus dans toute l'Europe depuis les années 90. Devenu peu à peu un événement festif incontournable, cette année le Marché de Noël Frontonnais voit grand !

C'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale que vous découvrirez environ 35 exposants à l'intérieur de la Halle, présentant des fabrications artisanales, des produits d'épicerie fine et des idées de cadeaux originales. Le Père Noël, venu spécialement du Pôle Nord pour nos petits Frontonnais, sera également présent.

Grande nouveauté cette année, un espace gastronomique couvert,

d'environ 200 m², sera installé à l'extérieur. Environ 10 métiers de bouche vous présenteront les produits de notre terroir et d'ailleurs pour le plus grand plaisir de vos papilles.

Enfin, des animations surprises viendront parfaire ce marché de Noël qui se veut prometteur.



*Ca y est ! C'est bientôt Noël !
Nous, les dindes, on adore cette fête !*



Déjà, on sent approcher Noël très tôt : les humains, dans leur grande bonté, nous font manger beaucoup plus ! Et mieux ! Ils sont gentils les humains ! Et puis ils nous font faire plein d'exercice pour qu'on ait de jolies cuisses bien galbées ! Et ces vacances durent pendant plusieurs semaines ! On peut dire qu'ils nous caressent dans le sens des plumes !

Nous, on met tout notre cœur pour être les plus belles car il y a de la concurrence dans le poulailler : canards, oies, pintades, chapons... tous veulent être choisis !

Car, un jour, les humains choisissent les meilleurs d'entre nous et les mettent dans des grands camions qui les emmènent fêter Noël toutes ensemble ! J'ai vraiment hâte ! Ça doit être génial !

La preuve, aucune des nôtres n'en est jamais revenue !

Un grand merci à Thomas Gobé, jeune garçon déjà très prometteur, pour cet article plein d'humour !
Retrouvez-le sur : <https://lepetitfourmillien.wordpress.com>

Nouveaux commerces à Fronton

MGL Traiteur



Propriétaire : Mme Maithéna Grondin - Lavaure
44, avenue Adrien Escudier - 07.81.74.47.13

Horaires :

Du mardi au jeudi de 10h30 à 14h et de 16h30 à 19h
Vendredi de 10h30 à 14h et de 16h30 à 19h30
Samedi de 10h à 13h et de 16h30 à 19h30

AVIVA Assurances



Conseillers : Gilles PASCUAL et Alain CERLES
44, avenue Adrien Escudier - 05.61.82.19.07

Horaires :

Du lundi au vendredi de 9h à 13h et sur RDV les après-midi
Samedi uniquement sur RDV

Atelier Performance (entretien et réparations automobiles)



Propriétaire : Mr Arnaud PALLES
ZA Dourdenne - Rte de Montauban
09.54.82.95.49

Horaires :

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
Samedi matin sur RDV

Boulangerie-Pâtisserie Pescay (ré-ouverture après sinistre)



Propriétaire : Mr Philippe PESCAÏ
115 Rte de Toulouse
05.61.35.52.89

Horaires :

Toute la semaine de 6h à 20h sauf le mercredi

ZOOM SUR...

Rappel : Dans le cadre de son développement économique, 4 lots (19 € le m²) sont en vente à la ZA Dourdenne :

Lot A : superficie de 2 500 m² / Lot B : superficie de 2 500 m²
Lot E : superficie de 3 000 m² / Lot 5 : superficie de 1 800 m²

L'ancien bâtiment des Services Techniques, situé Rue Alain Falguières est également en vente dans 2 agences immobilières : Guy Hoquet et Square Habitat.

Renseignements auprès de Monsieur Fabrice Marelo, conseiller municipal délégué, en charge du développement économique - fabrice.marelo@mairie-fronton.fr

Travaux d'été à l'école Jean de La Fontaine

Après la pose de la 1^{ère} pierre de la future école de Fronton, le 26 juin dernier, marquant le début des travaux, l'école Jean de La Fontaine a bénéficié cet été de quelques améliorations.



Dans le cadre du développement durable et de l'amélioration des conditions de travail dans l'école Jean de La Fontaine, cette année, la collectivité a commandé et réalisé des travaux au sein de l'établissement.

En raison des dépenses engendrées par ces améliorations, il a été choisi d'étaler les interventions sur plusieurs périodes budgétaires.

Pour l'exercice 2015, c'est l'étage qui a été revu comme suit :

- changement des volets roulants ;
- suppression des convecteurs énergivores, des climatiseurs mobiles et installation de climatiseurs réversibles ;
- remplacement des luminaires néon par des modèles à LED consommant beaucoup moins d'énergie, et n'exigeant pas une maintenance accrue.

{L'école maternelle Joséphine Garrigues a également subi quelques travaux, non prévus, suite à un dégât des eaux, qui a eu lieu lors de la pré-rentrée, ayant inondé la salle de restauration. Des dégâts matériels qui, sans la réactivité et l'anticipation des enseignants, des animateurs, et surtout des services techniques pour tout remettre en ordre, auraient perturbé le fonctionnement habituel.}

Ne jetez plus les lingettes dans les WC !



Si la facture d'eau augmente, ça pourrait bien être la faute aux lingettes. Car tout un chacun ou presque semble avoir pris la détestable habitude de les jeter dans les WC. On n'en peut plus dans les communes. Maires, techniciens et responsables de stations d'épuration constatent les dégâts, engagent les réparations, puis font les comptes. Et ça chiffre. Car les lingettes n'ont jamais le temps de se dégrader entre la cuvette des WC et la station d'épuration. Quand elles y arrivent, elles forment des filasses qui s'entortillent sur les tamis, les colmatent et bouchent les pompes. Pendant ce temps, les eaux usées partent polluer le milieu naturel sans avoir été traitées. Régulièrement obstruées, les pompes de relevage s'usent de façon prématurée. Les lingettes se jettent dans les poubelles d'ordures ménagères (NDLR poubelle grenat) et non dans les WC.

Article du magazine Que Choisir – Juin 2015

Le Plan Local de l'Urbanisme

Révision du Plan Local d'Urbanisme : un chantier d'envergure

Débutée au printemps par le choix du cabinet d'étude, la révision n°1 du P.L.U. est en chantier.

Le cabinet Citadia de Montauban, en collaboration avec Even Conseil pour la partie environnementale, conseille la commune dans la mise en œuvre d'une démarche d'urbanisme respectueuse de la commune, de son environnement, de son histoire, de sa vie sociale et culturelle.

Coût de l'étude : 49 380 € TTC pour la tranche ferme et 5 850 € TTC pour une évaluation environnementale si elle est imposée à la commune par la DREAL.

Le P.L.U. : l'expression d'un projet politique

Un Plan Local d'urbanisme obéit à des lois, et le contexte réglementaire est particulièrement dense dans ce domaine :

- Loi SRU - Solidarité et Renouvellement Urbain de 2000
- Loi Urbanisme et Habitat de 2003
- Loi Grenelle II de 2010 portant Engagement National pour l'Environnement
- Modernisation de l'Agriculture de 2010
- Loi Alur de 2010 (Duflot)

Un Plan Local d'Urbanisme respecte des normes et des principes :

Mixité sociale dans l'habitat, la densification, la préservation des continuités écologiques, le développement maîtrisé de la construction, la préservation de l'espace agricole ...

Un Plan local d'Urbanisme doit être compatible au document supérieur. Le SCOT du Nord Toulousain a, pour notre territoire, le rôle de document « intégrateur » des dispositions supérieures.

Malgré ces obligations, le P.L.U. reste l'expression du projet politique qui porte sur l'aménagement de la commune de façon organisée et structurée dans le temps et dans l'espace en intégrant les besoins en équipements. Le tout dans un objectif d'intérêt général, et non d'une somme d'intérêts particuliers.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) : la pièce maîtresse du P.L.U.

La révision a débuté par un diagnostic de l'existant et l'écriture du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), qui est le document directeur du P.L.U.

Il définit les orientations générales en matière de :

- politique d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme
- politique de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de

remise en bon état des continuités écologiques.

Le PADD arrête les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, ... Il n'est pas directement opposable aux autorisations d'urbanisme mais il vise à clarifier le P.L.U. et les ambitions et orientations d'aménagement pour les 10 prochaines années. Il constitue le cadre de référence et de

cohérence pour les différentes actions d'aménagement que la commune engage sur son territoire.

Ce PADD devra intégrer les objectifs du SCOT pour la commune :

En consommation foncière :

- Potentiel foncier maximum de développement de nouvelles zones urbaines mixtes : 115 hectares entre 2011 et 2030
- Potentiel foncier maximum dévolu spécifiquement aux activités économiques : 10 hectares
- Potentiel foncier maximum dévolu spécifiquement aux activités commerciales : 7 hectares

En population et emplois :

- La commune de Fronton devra produire 1 650 logements à l'horizon 2030
- L'objectif de densité est compris entre 20 et 30 logements/ha, avec une surface de plancher comprise entre 1 800 et 2 500 m²/ha
- Le SCoT fixe, pour le bassin de vie Frontonnais, un objectif de 1 emploi pour 3,1 habitants en 2030, ce qui représente 5 600 emplois supplémentaires à créer

Pour mettre en œuvre le scénario de développement pour les 10 prochaines années, 5 axes d'intervention :

- Organiser le développement urbain
- Poursuivre le développement et l'adaptation de l'offre en équipements et services
- Organiser la mobilité optimale et durable pour tous,
- Organiser le développement économique,
- Préserver le cadre de vie patrimonial, paysager, architectural et naturel, protéger les ressources naturelles et prévenir les risques.

Ces objectifs seront présentés en réunion publique le mercredi 2 décembre 2015 à 20h à l'espace Gérard Philipe. Ce moment est important, l'aménagement de notre commune nous appartient, nous vous attendons nombreux. Le PADD sera ensuite débattu en conseil municipal.

Suivi de chantier de la future école élémentaire

Les travaux avancent, aucun retard n'est à signaler pour le moment.

L'avancement du chantier respecte jusqu'à présent le planning des travaux et la phase Gros Œuvre s'achève. Les maçons ont terminé leur travail, les charpentiers, grâce à une grande part de préfabrication ont posé en un mois la majorité de la charpente et de la structure. Les menuiseries extérieures sont posées grâce à l'avancement du Gros Œuvre et le chantier sera clos et couvert pour les fêtes. D'ici là, les électriciens et chauffagistes commencent à poser leurs réseaux, suivi des plaquistes qui implantent les premières cloisons.

Pour veiller au bon avancement des travaux, une réunion de chantier a lieu tous les jeudis matin en présence de **Didier Majouret**, en charge de l'Ordonnancement, du Pilotage et de la Coordination (OPC), **Maurice Garrabet**, maire-adjoint en charge de la mise en valeur du patrimoine, **David Relats**, conseiller municipal délégué, en charge de la construction, de l'entretien et de la maintenance du bâti communal, **Allison Sheehan**, architecte, ainsi que le chef de chantier Gros Œuvre et les chefs d'entreprises.

Découvrez ci-dessous l'état d'avancement en images.



Suite de l'avancement au prochain numéro...

La culture à Fronton : richesse et diversité

La commune de Fronton a choisi depuis plusieurs années de mettre en valeur les richesses artistiques et les nombreux artistes peintres et sculpteurs qui peuplent notre territoire frontonnais. Ces créateurs, amateurs et professionnels, jeunes talents en herbe ou artistes confirmés disposent à Fronton de plusieurs lieux susceptibles de recevoir des expositions : la médiathèque, la salle Gérard Philippe et la Maison des Vins et du Tourisme.

La Médiathèque :

Cet espace culturel ouvert à tous reçoit souvent des artistes peintres locaux ; le public a ainsi pu découvrir en juin et juillet le talent de la peintre frontonnaise **Betty Tortet** qui pratique plusieurs techniques et excelle dans le pastel. Pour la rentrée, la ludothèque a été mise à l'honneur avec l'exposition « On joue sur la Terre ». Depuis le 30 octobre et ce jusqu'au 28 novembre, la médiathèque donne aussi la place aux jeunes talents de 12 à 22 ans dans une exposition intitulée « Jeunes Talents et Création » ayant pour thème cette année : « Ailleurs ». Toute création artistique, individuelle ou collective (écriture, arts plastiques, vidéo, photo, volumes) a été acceptée. Les lauréats seront exposés à l'Automnale des Arts.



Vernissage Jeunes Talents et Création 2015

La Maison des Vins et du Tourisme :

Toutes les cinq semaines, peintres, photographes et sculpteurs exposent au Château de Capdeville. Depuis l'ouverture en 2010, 45 expositions ont été présentées par des artistes de la Région Midi-Pyrénées. Venez visiter ces expositions aux heures d'ouverture de l'Office de Tourisme.

Les prochaines expositions :

- **Du 21 octobre au 30 novembre** : Le grand peintre Daniel Soum en compagnie de deux sculpteurs, Gérard Lartigue et ses terres cuites, Marianne Mas et ses bronzes.
- **Du 2 décembre au 4 janvier** : Les peintures d'Emilie Serris et les sculptures insolites de Jhano.
- **Du 6 janvier au 20 février 2016** : Notre sculpteur et ferronnier d'art frontonnais, président de l'association « Art et Patrimoine » Alban Camelato, auteur de la « Vendangeuse » et du « Cheval tirant le pressoir » sera accompagné d'Agnès Roncalli, artiste peintre abstrait.



Automnale des Arts 2015



L'Espace Gérard Philipe :

Du 21 au 29 novembre, notre salle des fêtes accueille la grande exposition de peintures et sculptures : **l'Automnale des Arts**. Un moment privilégié pour de belles émotions artistiques et très attendu des frontonnais. Pour la 25^{ème} édition, plus de **100 artistes locaux et régionaux**, professionnels et amateurs dont **cinq invités d'honneur présents** :

- le peintre aquarelliste **Ryton Cazenave**,
- les peintres **Michel Petit et Jean-Louis Ducros**,
- le sculpteur frontonnais **Sylvain Croisy** et,
- le sculpteur **Christian Jacques**.

Plusieurs prix ont été décernés par un jury et par le public. **Les écoles maternelles et l'école élémentaire ainsi que le Centre de Loisirs, les ALAE et le Centre de la Petite Enfance participent à cet évènement** via des visites, des ateliers proposés par certains artistes et l'exposition des dernières œuvres des enfants. L'éveil artistique faisant parti de la plupart des programmes scolaires et périscolaires. Deux associations frontonnaises, **Déco Loisirs et Atelier de la Gribouille nous font également découvrir leurs créations**.

Le vernissage qui a eu lieu le dimanche 22 novembre, a encore rencontré un franc succès. Vous étiez nombreux à venir rencontrer les artistes et découvrir leurs oeuvres.

L'Automnale des Arts reste à Fronton l'animation artistique très appréciée car elle met en valeur la création, l'imagination humaine qui paraît sans limite. L'art peut-être source de joie mais aussi de partage et invitation au voyage.



Retour sur le Forum des Associations

Le rendez-vous incontournable de la rentrée, le Forum des Associations, a eu lieu le samedi 12 septembre dernier à la Halle des Sports. Vous étiez nombreux à vous être déplacés pour découvrir ou redécouvrir, **pas moins de 50 associations Frontonnaises qui font vivre notre commune**.

Tout au long de la journée, **plusieurs démonstrations se sont succédées** : cyclisme, danses, saut à la perche, gymnastique rythmique et sportive, fitness, musique et différents arts martiaux. Par ailleurs, des **jeux gonflables étaient à disposition des enfants à l'extérieur de la Halle**.

Nous remercions chaleureusement toutes les associations présentes pour cette belle journée ainsi que le CAJ qui a tenu la buvette et proposé des barbes à papa.

Cette journée s'est clôturée par un **discours de Monsieur le Maire autour d'un cocktail offert par la municipalité**.



Qui seront les prochains Ambassadeurs Frontonnais ?

A l'occasion du Marché de Noël, qui aura lieu le 12 et 13 décembre prochain, des membres d'associations seront nommés «Ambassadeur Frontonnais» par Monsieur le Maire, Hugo Cavagnac. Ces personnes, considérées comme très actives, primées pour leur exploit sportif ou qui oeuvrent de façon positive et avec altruisme dans le milieu associatif de notre commune, seront remerciées lors de ce moment convivial et chaleureux.

Perche Adrénaline : retour avec Ali Ziouani

Ali Ziouani, membre du club de l'US Fronton Athlétisme a travaillé sur ce projet innovant pendant plus d'un an. Il nous raconte cette aventure.



« Perche Adrénaline est un projet que j'avais depuis tout jeune mais c'est grâce à Jordan Le Bonniec, prestataire événementiel Frontonnais, qui m'a convaincu de me lancer après le Forum des Associations 2014.

Dans un premier temps, il s'agissait de créer un événement où les athlètes du club (anciens et nouveaux) pourraient se retrouver.

Mais en y réfléchissant, on souhaitait faire les choses en grand. L'objectif était que tous les athlètes de la région puissent sauter dans de bonnes conditions et avoir un atelier d'initiation pour le public.

Le projet m'a pris un an pour trouver des financements (merci à tous les artisans de Fronton), obtenir les autorisations, convaincre les instances du sport, trouver les athlètes, retrouver les anciens du club, organiser la logistique, etc...

Et pour que la fête soit plus belle, il fallait un parrain. Je m'étais fixé plusieurs noms : Romain Mesnil, Thierry Vigneron, Jean Galfione, etc... Les 2 premiers étaient disponibles à cette date.

Samedi 31 octobre dernier, ce sont plus de 70 perchistes sur 5 concours qui ont animé la halle des sports de Fronton devant plus de 300 personnes. De nombreux records personnels furent améliorés.

L'atelier découverte a été animé par Thierry Vigneron (ancien recordman du monde) et sa fille Jade (championne de France espoir).



Le soir venu, le concours Elite a vu les meilleurs athlètes en découdre sous un spectacle son et lumière en présence de Romain Mesnil (parrain de la soirée).

Un record des Pyrénées cadette a même été battu par Marie Zalawa, d'Albi, avec 3m66.

Mais cette soirée n'aurait eu aucun intérêt sans la remise d'un trophée d'honneur par Romain Mesnil et Thierry

Vigneron, avec la présence de Monsieur le Maire, Hugo Cavagnac, Maurice Garrabet et Michel Paban, tous deux en charge de la vie associative sportive et de loisirs, à Charlotte et Arnaud Delmas, en hommage à leur papa Thierry qui était un pilier de l'école de perche Frontonnaise.



La fin de la soirée s'est prolongée par un apéritif dînatoire offert à tous les invités.



Je remercie l'Association GRS qui s'est occupée de la buvette, Marie Sajous et le Club Photo pour ses clichés et surtout l'équipe de Jordan Le Bonniec (Light of the Night) et Vivre à Propos sans qui je n'aurais rien pu faire.»



Noël approche pour nos petits Frontonnais...

Mercredi 16 décembre à 14h30 à Gérard Philippe :
Le Noël du service Enfance - Jeunesse de la commune propose un spectacle interactif « La Fabrique des Lutins », suivi d'un goûter offert. L'entrée est gratuite et un stand de La Fabrique sera installé sur place.

Dimanche 20 décembre à 15h00 à l'Espace Gérard Philippe :



Chaque année, la municipalité offre aux petits Frontonnais un spectacle de fin d'année suivi d'un goûter. La Compagnie Artémisia, forte de ses succès au Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes de Charleville-Mézières, au Festival Off d'Avignon, présente un spectacle qui associe l'art de la marionnette contemporaine, l'art du conte et la musique. « Le voleur de papillons » est une création d'Anne-Laure Vergnes dans un décor de papier de soie.

Mercredi 23 décembre :
Pendant les vacances de fin d'année, le Centre de Loisirs de Fronton organise une journée festive intercommunale (ALSH Boulloc, Villaudric et Cépet). Idée pertinente puisque cela permet de faire des économies tout en mutualisant les ALSH ce jour-là. Des ateliers seront proposés le matin. Le midi, ce sera un repas festif avec décorations de table confectionnés par les enfants à l'ALAE Elémentaire et sera suivi, l'après-midi, d'un spectacle « La forêt mazingue » (En s'enfonçant dans la forêt, Nico-Choco clown

maladroit et coquin va découvrir un autre monde...). Spectacle de son et lumière, interactif avec un décor tout en ballon à l'espace Gérard Philippe. Cette journée se clôturera par un goûter.

Pour information, cette journée sera uniquement pour les enfants inscrits à ALSH.

Ouverture du Centre de Loisirs de Fronton du 21 au 24 décembre et du 28 au 31 décembre pour les enfants de 3 à 11 ans.

Cette année encore, les petits Frontonnais seront gâtés bien avant l'heure.



Logiciel Imhoweb pour les demandeurs de logements sociaux



Depuis mi-octobre, le responsable du CCAS de Fronton, Cyril Favot, a été formé au logiciel Imhoweb. De quoi s'agit-il ?

Imhoweb est un logiciel qui permet au CCAS d'immatriculer les demandeurs de logements sociaux directement en ligne, de consulter les logements disponibles sur la commune ou sur les autres communes de la Haute Garonne ainsi que de connaître les demandeurs de logements qui souhaitent venir s'installer à Fronton.

Pour faire une demande d'immatriculation, il suffit de retirer un dossier de demande à l'accueil de la Mairie (ou de le télécharger sur internet (www.oph31.fr), le remplir, puis de prendre rendez-vous auprès du CCAS (05 62 79 92 14) pour enregistrer le dossier. Le traitement de la demande est immédiat. Pensez à amener toutes les pièces justificatives lors du rendez-vous (quittance de loyer, bulletins de salaires, quittance edf, attestation de vos droits CAF, etc...)

Cette démarche permet de ne plus photocopier les dossiers que l'on reçoit et de ne plus les envoyer par courrier. Nous y gagnons surtout en temps de traitement des demandes mais aussi en économie de papier.



Ma Commune Ma Santé

La mutuelle santé négociée

Partant du constat des inégalités sociales dans la prise en charge des dépenses de santé, **les élus de Fronton se mobilisent pour pour améliorer l'accès aux soins de leurs administrés avec « Ma Commune Ma Santé »**

Grâce à la mise en place de ce dispositif, notre commune peut désormais faire bénéficier à ses administrés d'une complémentaire santé négociée et mutualisée, à moindre coût et accessible à tous.

Elaborée pour améliorer l'accès aux soins et générer du gain en pouvoir d'achat, cette mutuelle négociée a pour but de favoriser le retour dans le système de soins pour certains (près de 4.5 millions de personnes en France n'y ont pas accès par manque de moyens) **et d'alléger le coût des cotisations pour beaucoup d'autres.**

Une solution intéressante qui apparaît comme une alternative appropriée dans l'univers complexe des mutuelles...

Le principe de mutualisation existe déjà

Les salariés des entreprises le savent bien, au 1^{er} janvier

2016, tous devront bénéficier d'une complémentaire santé négociée par leur employeur au bénéfice de tous. L'objectif de « Ma Commune Ma Santé » est de protéger le reste de la population (les non-salariés) en permettant **aux jeunes sans emploi, aux commerçants, aux artisans, aux agriculteurs, aux chômeurs, aux seniors et aux professionnels libéraux, aux intérimaires, aux personnes en CDD...** de bénéficier eux aussi, d'une offre collective, mutualisée et négociée au meilleur tarif, sans subir pour autant les augmentations importantes des cotisations d'une année sur l'autre.

Sans questionnaire de santé, sans condition de revenu, personnalisable et négociée avec les spécialistes du métier, l'offre « Ma Commune Ma Santé » s'adapte aux besoins et assure une couverture de soins à plusieurs niveaux et à des tarifs négociés.

L'adage « *l'union fait la force* » n'est plus à prouver, **la solidarité à Fronton prend tout son sens.**

Permanences informatives les vendredis 27 novembre, 11 et 18 décembre de 14h à 17h au Préau des Chevaliers de Malte avec Monsieur Philippe Cossoul : **07 77 08 07 85** - philippe.cossoul@groupefraco.com

Le séjour à Sainte-Maxime fut un succès !

Le séjour seniors ANCV s'est déroulé à Sainte Maxime du 4 au 11 octobre 2015. Le nombre de participants s'élevait à 46 personnes. Parmi tous les participants, 22 ont pu bénéficier de l'aide de l'ANCV.

Lors de ce séjour, ils ont pu profiter de nombreuses visites guidées à Sainte Maxime, St Tropez, au Lavandou, le marché des brocanteurs de Fréjus et du Port Grimaud. Suite aux intempéries survenues sur la Côte d'Azur, le programme des excursions a été un peu modifié. Malgré cela, **ce séjour s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse, créant ainsi un lien social entre tous les retraités heureux de partager ensemble des moments conviviaux.**



Suite aux retours des participants, le prochain séjour semble s'orienter vers le Pays Basque du 11 au 18 juin 2016. **Les inscriptions auront lieu du lundi 18 au vendredi 22 janvier 2016 de 14h à 16h au Préau des Chevaliers de Malte.**

Le Noël de nos Séniors

Comme chaque année, les seniors de Fronton (à partir de 70 ans) ont pu choisir de participer au repas des aînés qui se déroulera le **mardi 8 décembre à 12h00 à l'espace Gérard Philippe** (repas avec animation musicale) ou bien choisir le colis gourmand qui leur sera livré directement chez eux par les élus de la commune.

Le Château de Capdeville a fait sa rentrée !

Retour sur une première édition prometteuse

L'Office de Tourisme du Vignoble de Fronton a organisé le samedi 26 septembre la **1^{ère} édition du « Le Château de Capdeville fait sa rentrée »**.

Plus de 100 personnes, qui s'étaient acquittées d'un droit d'entrée, ont pu découvrir le Château et profiter de différents ateliers : dégustation de vins et jeux sensoriels avec la Maison des Vins, confection de samoussas avec MGL Traiteur, atelier pilate avec Fitness fun.

L'espace beauté a aussi été fort apprécié, entre la possibilité de se faire coiffer par Univers coiffure, de profiter d'une manucure par Beauté des Ongles ou encore un massage des mains par Balinéa.

Les enfants ont aussi été gâtés : la ludothèque de Fronton animait grâce à des jeux en bois, Kidsport a défoulé les

plus sportifs avec des jeux éducatifs et Maman Bébé Mode d'emploi a accueilli les bébés et leurs parents.

L'objectif espéré fut atteint puisque la plupart des participants n'étaient jamais venus au Château. Ils ont ainsi pu découvrir les espaces du Château de Capdeville – Maison des Vins et du Tourisme de Fronton, qui sont louables ; et les animations menées par l'Office de Tourisme (animations estivales, dégustations vins et fromages, expositions...) et par la Maison des Vins (dégustation de vins avec la vitrine des vins de l'AOP Fronton, initiation à l'œnologie...)

Cette journée fut aussi l'occasion de mettre en valeur des commerçants et associations locales qui ont certainement convaincus de nouveaux clients.



CCF News

• **Les agendas de poche de la CCF sont en cours d'impression.** Ils seront distribués dans le courant de la semaine du 7 au 11 décembre par Mediapost.

• **Des calendriers de collecte 2016 sont en cours d'élaboration** à l'échelle de la CCF. Ils sont distribués à tous les administrés.

Ils récapitulent, par commune, les jours de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif pour 2016, en tenant compte des jours fériés. Les administrés pourront également y retrouver des consignes de tri, ainsi que les dates de collecte des encombrants 2016.

Ces calendriers seront également distribués par Mediapost la semaine du 7 au 11 décembre.

Pour rappel, chaque année, les jours fériés sans collecte sont le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre. Toute collecte décalée se tiendra le mercredi. Par exemple, une collecte annulée le mardi se tiendra le lendemain.

• **Deux modifications doivent être apportées au dépliant concernant la collecte des déchets,** qui ne sera réimprimé que début 2016 :

- Comme vous le savez depuis janvier 2015, les bennes de 15 m³ destinées à collecter les déchets verts ne sont plus disponibles du fait de contraintes techniques éprouvées par le prestataire Coved, qui renouvelle son parc de camions-bennes.

- Pour rappel suite à un précédent mail, les dates de collecte des encombrants 2016 sont fixées mais ne figurent pas encore sur le dépliant.

>>> **Dates définitives de collecte des encombrants :**

- mercredis 9 décembre 2015, mercredi 9 mars, mercredi 8 juin, mercredi 14 septembre et mercredi 7 décembre 2016.

Pour toutes informations complémentaires, les dépliants consultables et téléchargeables sont mis à jour sur le site internet de la CCF www.cc-dufrontonnais.fr

Quels déchets dois-je jeter dans mon BAC jaune ?

Si vous vous demandez encore quels déchets vous devez mettre dans votre BAC jaune, vous pouvez vous référer à l'affiche ci-contre.

Vous devez jeter uniquement les emballages imagés.

En cas de doute, vous pouvez, soit consulter, via le site internet de la CCF un guide du tri complet, soit contacter le Pôle Protection de l'environnement au 05.62.79.15.30 ou, dernier recours, le jeter avec vos ordures ménagères dans le BAC grenat.



« Les musées préservent notre passé, le recyclage préserve notre avenir. »
Theodor Wiesengrund Adorno

Les Chevaliers de l'Ordre de Malte à Fronton

L'Ordre que nous appelons communément l'Ordre de Malte s'appelle officiellement l'Ordre Souverain Militaire Hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte.



Qui étaient-ils ? Quel était leur rôle ?

C'est vers le milieu du XI^{ème} siècle que l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem a été fondé à Fronton.

Il avait pour but de construire un immense établissement destiné à recueillir et à soulager les nombreux pèlerins qui s'acheminaient vers les lieux Saints. Son administration fut confiée à des Chevaliers ou Hospitaliers qui formèrent entre eux un ordre militaire et religieux. Pour assurer son entretien, les premiers fondateurs firent appel à la générosité des seigneurs. Grâce à eux, l'Ordre de Saint-Jean prit une telle extension surtout dans le Midi de la France, que, pour la bonne administration des biens reçus, le Grand-Maître érigea un prieuré à Toulouse, capitale du Languedoc.

Les donations des seigneurs :

Ainsi vers 1011, les seigneurs de

Fronton, de Nohic et d'Orgueil firent d'importantes donations dont les clauses et conditions figurent sur de nombreux parchemins en caractères gothiques conservés aux archives de la Haute-Garonne. Les principales donations consistaient en églises avec une étendue de terrain environnant plus ou moins considérable destinée à la construction de villes ou salvetats.

Une première donation de trois cazals ou places situés à Fronton fut faite à l'Hospitalier, Frère Bernard Hugues par les seigneurs Pons Bernard et Payen du Pré pour y édifier une ville ou un bourg. Dans une deuxième donation, Bernard Raymond et Pons Raymond Calvadols font l'abandon de tous leurs droits sur l'église de Fronton en faveur de l'Ordre de Saint-Jean. De plus, les donateurs cédèrent aux chevaliers un bois situé près de la Salvetat, devant servir à l'usage des habitants et à la dépense de leurs bestiaux.

Les Hospitaliers devaient prendre les dîmes et les prémices des parts de blé et de la vendange.

Ces actes furent approuvés par Gérard, prieur de Toulouse et Bernard de Gaujac, premier commandeur ou précepteur de Fronton, érigé en préceptorie. Auprès des remparts de cette Salvetat fut érigé un château-fort attenant à l'église qui devint, jusqu'au 15^{ème} siècle, le séjour préféré des grands signataires de l'Ordre et qui fut détruit en 1631.

Au fil des années, la Commanderie

s'enrichit de nombreuses donations d'églises voisines, de terres, de vignes et de moulins ainsi que des propriétés ayant appartenu aux Templiers. En 1297, le cloître de Fronton devint un monastère de douze religieuses, vivant sous la règle de Saint-Augustin qui portaient comme les Chevaliers, le manteau blanc à croix blanche à huit pointes.

Le château fort recevait fréquemment la visite du Grand Prieur de Toulouse et de nombreux chevaliers dont la chasse était le passe-temps favori. Le gibier abondait dans cette région privilégiée.

Ce sont les Chevaliers qui ramenèrent d'une de leurs croisades à Chypre le cépage local, le Mavro qui devint au fil des ans, la Négrette.



Adishatz : bonjour, au revoir, adieu

Issu de l'occitan « a Diu siatz ».

Utilisé aussi bien pour aborder quelqu'un que pour en prendre congé.

Le rendez-vous du Syndicat des Vins

Recette accord mets/vin : Légumes farcis au confit de canard



Préparation 30 minutes - cuisson 30 minutes pour 12 farcis

- 12 petits légumes à farcir (oignons doux, petites courges, gros champignons de Paris ou Portobello)
- 2 cuisses de canards confites
- 1 petit bouquet d'herbes aromatiques (persil, cerfeuil, ciboulette)
- 1 grosse échalote
- quelques petits fruits rouges (groseilles, baies rouges...)
- sel, poivre

- Couper un chapeau aux légumes, les creuser et les précuire au besoin à la vapeur (10 à 15 min pour les oignons et les courges).
- Retirer la graisse et la peau des cuisses de canard puis effiloche la chair. Hacher les herbes aromatiques et l'échalote puis les ajouter à la chair de canard. Saler, poivrer et mélanger puis ajouter délicatement les fruits rouges.
- Préchauffer le four à 180 °C. Saler, poivrer l'intérieur des légumes et les remplir de farce. Recouvrir avec les chapeaux et enfourner pour 15 à 20 min.
- Servir chaud accompagné d'un verre de Fronton rouge.

A boire avec...

Cuvée Prestige Domaine des Pradelles AOP Fronton, 2012

Cépage : 57% Négrette, 43% Syrah
Terroir : ensemble homogène de boulbènes, limons et gravettes.
Encore fougueux, il révèle une couleur cerise noire à la nuance encore pourpre. L'expression aromatique ravit par sa complexité qui se révèle patiemment tout au long de la dégustation. En bouche, le palais est saisi par sa densité, son harmonie et la parfaite maturité de ses tanins. C'est un grand vin qui sera à la hauteur d'événements ou de quotidiens aux accents de fête.

Prix de vente consommateur : 6,00 euros

Tradition Château Carrol de Bellel AOP Fronton, 2012

Cépage : 50% Négrette, 25% Syrah, 25% Cabernet Franc
Terroir : boulbènes.
La robe est grenat, assez soutenue, limpide et brillante, avec des reflets violacés. Après un premier nez bourgeon de cassis, le nez est frais, intense, avec une aromatique complexe. En bouche, l'attaque est franche, tout en souplesse, avec une structure tanique bien présente, des tanins fermes et fins, et une saveur aromatique très fruitée.

Prix de vente consommateur : 4,80 euros

Nous sommes dans le temps du deuil et de l'hommage.

La nature des attaques du vendredi 13 novembre dernier n'est plus celle des loups solitaires comme Mohammed Merah ou comme les frères Kouachi de janvier dernier. Les premiers visés, une communauté juive et des caricaturistes qu'ils considéraient comme des blasphémateurs. C'était une vengeance contre la liberté d'expression, Aujourd'hui, l'attaque est aveugle, elle concerne notre jeunesse dans sa diversité religieuse, dans sa diversité sociale. Ce sont les mêmes méthodes qu'à Beyrouth ou Bagdad. Cette radicalisation attaque la France qui incarne les valeurs de liberté qu'ils exécrent.

Nous devons faire bloc. Il faut résister unis avec nos diversités.

En hommage à nos jeunes morts du vendredi 13 novembre dernier,
En l'honneur des forces de l'ordre,
En l'honneur du personnel soignant,
En l'honneur des pompiers,

La France, Fronton, est en deuil.



« Il faut qu'il y ait un idéal. Il faut qu'il y ait une espérance. Il faut que, quelque part, brille et brûle la flamme de la résistance française. »

Général de Gaulle

Hugo Cavagnac,
Pour le groupe Unis pour Fronton

Frontonnaises, Frontonnais,

Jeudi 29 octobre 2015

Vous nous posez souvent la question : « Comment va évoluer notre ville ? »
Vous avez en effet remarqué qu'un certain nombre de nouveaux commerces se mettent à jaloner la route de Toulouse. Pour certains, il semble que cela soit de manière irrépressible et surdimensionnée.
Nous disons oui aux commerces qui apportent concurrence et complémentarité, mais attention à préserver les emplois existants et l'activité économique du centre ville.
Nous regrettons que des biens déjà construits et laissés vacants ne soient pas exploités et reconvertis afin de ne pas laisser se créer de friches commerciales ou agricoles, ce qui serait en contradiction avec le programme d'urbanisation.

A l'occasion de la révision du PLU, envisageons les futures implantations de manières raisonnées.

Vous savez tous que le 6 et 13 décembre aura lieu le vote pour les élections régionales.
Le 6 novembre, les listes électorales seront déposées et peut être aurons-nous la surprise de remarquer la présence de notre Maire sur la liste des Républicains ! Nous disons surprise, car il nous a dit et répété qu'il est apolitique et que c'est sous l'étiquette Divers gauche qu'il a été élu aux municipales ...
Voyons les choses du bon côté, peut-être pourrions-nous espérer de meilleures subventions ?

Corinne Stragier,
Porte-parole du groupe « Fronton : ensemble pour demain »

Marché de Noël de Fronton

12 - 13 décembre 2015

de 10h à 20h

Halle de Fronton

Animation
Ecole de Musique
Intercommunale

❄ Artisanat

❄ Visite du Père Noël

❄ Coin gastronomique

(ouvert jusqu'à 21h le samedi)

❄ Manège

Vins de Fronton



★ Joyeux Noël à tous ★

